



Stationnement devant porte volet d'entrée

Par **Olalalala**, le **19/06/2021** à **22:57**

Des gens stationnement devant ma porte volet d'entrée, je m'explique j'ai une porte d'entrée en pvc et vitre et des portes volets. Quand les gens stationnement la nuit ils m'empêche d'ouvrir les volets au matin et je me retrouve coincé dans la maison ou alors je sors difficilement de chez moi et je doit laisser fermer les volets derrière moi. Et si les gens se garent la journée je ne peux pas fermer les volets pour la nuit... quels sont mes droits? Traçage au sol? Panneau d'interdiction? Je vous remercie

Par **Zénas Nomikos**, le **22/06/2021** à **16:06**

Bonjour,

vous pouvez vous adresser à la CLCV ou à votre mairie ou à :

Conseils en architecture, urbanisme et environnement : <https://www.fncaue.com/>

Qu'est-ce qu'un **caue**? :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_d%27architecture,_d%27urbanisme_et_de_l%27environnement

Agence nationale pour l'information sur le logement : <https://www.anil.org/>

Habitat : <https://www.anah.fr/>

Par **Lag0**, le **23/06/2021** à **07:26**

Bonjour,

Il manque des détails sur votre situation.

Votre porte est-elle située en bordure de rue ? Y a t-il un trottoir devant ? Les voiture sont-elles stationnées sur la chaussée, conformément au code de la route ou en infraction (sur le trottoir par exemple) ?